

PROMENADE *Fleuve*

Promenade-Fleuve | Gestion des risques



1. Contexte

Promenade-Fleuve est une initiative concertée visant à mettre en valeur le Saint-Laurent et à bonifier son accessibilité. Le projet se concrétise par des parcours pédestres proposés à même les battures du Saint-Laurent à marée basse ou à proximité immédiate sur les rives. Ceux-ci sont soutenus par un concept signalétique identitaire et uniformisé et un outil numérique permettant d'informer et de sensibiliser les promeneurs sur divers aspects (sécurité, marées, préservation des milieux sensibles, espèces vulnérables, etc.) et de mettre en valeur les paysages et différents points d'intérêt localisés au long des parcours. Au total, près de 20 km de parcours sont proposés à travers les 5 municipalités du littoral portneuvois. Le déploiement du projet a été coordonné par la MRC de Portneuf en collaboration avec les municipalités riveraines.

Les parcours proposés sont des tronçons localisés sur les battures du Saint-Laurent, ou dans certains cas en rive, dans les municipalités portneuvoises riveraines au Saint-Laurent :

- Deschambault-Grondines – secteur Grondines : pas de parcours sur les battures, mais en rive, du quai au Sentier de la Fabrique;
 - Deschambault-Grondines – secteur Deschambault : parcours sur les battures accessible à partir de l'escalier du cap Lauzon;
 - Portneuf : pas de parcours sur les battures, mais en rive, correspondant à l'entrée de la route du quai jusqu'au bout de la jetée;
 - Cap-Santé : parcours sur les battures accessible à partir du quai de Cap-Santé;
 - Donnacona : parcours sur les battures accessible à partir du quai des Écureuils;
 - Neuville : parcours sur les battures accessible à partir de la Salle des Fêtes, de la marina et de l'escalier de la rue des Berges.
- Les parcours sont localisés entièrement sur terres publiques (battures).
 - Les accès aux parcours sont tous localisés sur des terrains municipaux, que ce soient des quais ou autres infrastructures.
 - Un des constats initiaux liés au projet était que les gens fréquentent les battures de façon informelle et un peu anarchique, ce qui amène des enjeux de sécurité et de protection du milieu naturel.
 - À travers ce projet, la MRC et les municipalités optimisent les potentiels liés à la présence du Saint-Laurent et facilitent l'accès aux battures de façon sécuritaire en informant les visiteurs sur les bonnes pratiques pour une promenade en sécurité et en respect des milieux naturels.
 - La gamme d'éléments signalétiques et l'outil numérique permettent de soutenir l'expérience des visiteurs : informations sur les marées, horloge des marées, lien vers les tables de marées, caractéristiques des parcours, bonnes pratiques, mises en garde et interdictions, informations sur les milieux naturels.

2. Identification des risques

Dans le cadre de la planification, nous avons identifié les risques inhérents au déploiement du projet. Ces risques identifiés sont liés au constat de base qui a mené à la réalisation du projet :

« Les gens fréquentent les grèves de façon informelle, ce qui amène des enjeux de sécurité et de protection du milieu naturel. Le projet de Promenade Fleuve permettra d'encadrer la circulation de façon sécuritaire et de favoriser la préservation du milieu naturel et environnant. ».

Voici les principaux risques identifiés. Les détails des mesures de prévention en lien avec les risques sont présentés à la section « Mesures de prévention » du présent document.

➤ Les marées

L'enjeu de sécurité principal est lié au phénomène des marées. Les marées sont bien présentes dans le secteur de la MRC de Portneuf avec des amplitudes parfois significatives. Les parcours localisés sur les battures sont accessibles seulement à marée basse/descendante et se retrouvent submergés à marée haute. L'accessibilité à marée basse est le principe de base des parcours. Nous avons donc intégré de façon importante cet aspect à travers nos outils avec des contenus visant à informer et à outiller les promeneurs pour une randonnée sécuritaire. Tant sur les tours d'information/horloges des marées que dans l'outil numérique, les informations et les mises en garde relatives aux marées sont mises à l'avant-plan.

➤ Préservation des milieux naturels sensibles, de la faune et de la flore

Les battures du Saint-Laurent sont des milieux riches et sensibles au point de vue de la faune et de la flore. On trouve des contenus sur les bonnes pratiques à adopter et sur les espèces fragiles dans les tours d'information/horloges des marées et dans l'outil numérique.

➤ La cohabitation avec des milieux résidentiels

Les parcours sont localisés dans le domaine public, mais dans certains cas ils longent en partie des milieux résidentiels (principalement à Donnacona et Neuville). À travers le contenu des bonnes pratiques qui sont véhiculées dans les tours d'information/horloges des marées et dans l'outil numérique, les promeneurs sont sensibilisés à respecter les milieux résidentiels environnants.

3. Mesures de prévention

Au regard des risques cités précédemment, plusieurs mesures d'information visant la prévention et la diffusion de bonnes pratiques ont été mises en place.

➔ INFORMATIONS ET CONSIGNES SUR LES CÔTÉS FACE DES TOURS D'INFORMATION/MARÉES LOCALISÉES AUX POINTS D'ACCÈS DES PARCOURS



1 - Horloge des marées : L'aiguille rouge donne des indications sur une approximation d'où est rendue la marée (complémentaire aux tables des marées officielles).



2 - Mises en garde et informations sur les marées



ATTENTION MARÉES!

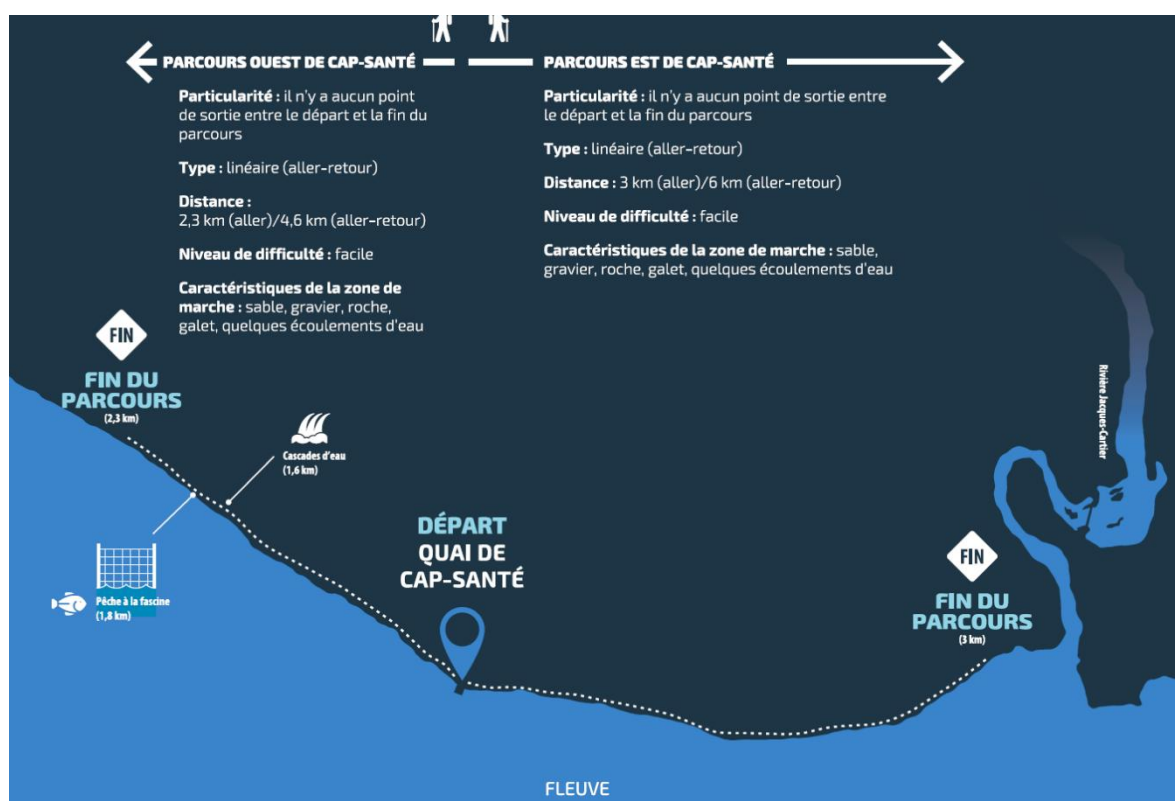
Dans Portneuf, le fleuve Saint-Laurent est soumis au phénomène des marées. Celles-ci sont de type mixte semi-diurne, ce qui signifie qu'il y a deux marées hautes et deux marées basses chaque jour, mais avec des inégalités marquées au niveau de l'amplitude et de l'intervalle de temps entre chacune de celles-ci. **Les parcours sont accessibles à marée basse/descendante et se retrouvent submergés à marée haute.**



Consultez l'horaire des marées, les informations sur les parcours et le contenu éducatif.

- Planifiez votre randonnée en fonction des marées et ne partez pas sans connaître les heures de marées. **Une marée haute pourrait vous piéger.**
- L'horloge des marées donne un aperçu approximatif du temps restant avant la marée basse ou la marée haute.
- **Consultez les tables de marées** pour plus de précisions sur les heures des marées.
- Certaines roches peuvent être glissantes suite au retrait de la marée, soyez prudents!

3 – Description des parcours



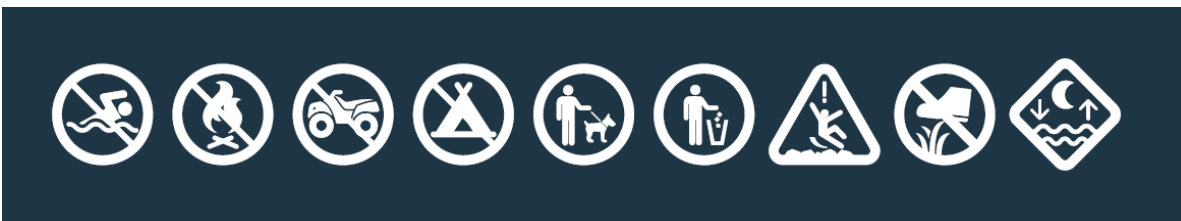
4 – Bonnes pratiques



Les battures du Saint-Laurent sont des milieux riches et sensibles au point de vue de la faune et de la flore. Afin de préserver ces écosystèmes littoraux et le voisinage à proximité, voici quelques **bonnes pratiques** à observer lors de votre randonnée :

- Canailisez votre marche dans les zones appropriées (sable, roches, galets);
- Ne piétinez pas la végétation et les herbiers aquatiques : contournez-les;
- N'utilisez que les accès officiels pour accéder ou sortir des parcours;
- Soyez respectueux des milieux résidentiels environnants;
- Soyez à l'affût : la fin des parcours est marquée par une balise repère;
- Profitez du mobilier naturel (roches, troncs d'arbres, etc.) pour prendre une pause ou faire un pique-nique;
- Ne laissez que vos traces de pas et rappez vos déchets;
- Les parcours ne sont pas accessibles en hiver.

5 – Pictogrammes d'interdictions, d'obligations et d'avertissements



Il est à noter que la plupart des municipalités avaient déjà des panneaux indiquant des interdictions, obligations et avertissements.



Exemple d'un panneau existant à Cap-Santé

➤ RAPPELS ET INFORMATIONS SUR LES BALISES

Balises installées aux accès immédiats des parcours : Indication de distance, rappel marée basse seulement, rappel des pictogrammes interdictions/obligations/avertissements, code QR pour l'horaire des marées et informations sur les parcours.



Balises installées aux fins de parcours : Indication de distance pour revenir au point de départ, code QR pour l'horaire des marées et informations sur les parcours.





Le site Web présente les informations sur les éléments signalétiques et certains contenus plus détaillés, notamment :

- Informations sur les marées avec consignes, liens vers les tables de marées officielles et PDF des prédictions annuelles;
- Bonnes pratiques;
- Informations sur les parcours;
- Interprétation du milieu naturel, faune et flore;
- Carte des parcours avec géolocalisation;
- Pictogrammes interdictions/obligations/avertissements.

➔ ENTENTE DE RESPONSABILITÉS

Afin d'encadrer les modalités de mise en œuvre et d'entretien et de définir les rôles et responsabilités des parties prenantes, un mandat a été octroyé à la FQM en novembre 2025 pour proposer une base d'entente à intervenir entre la MRC et les municipalités concernées. Un projet d'entente a été soumis aux municipalités concernées pour approbation. L'entente sera signée par les parties prenantes en octobre 2026.

Cette entente encadre les rôles et responsabilités, notamment en ce qui concerne l'entretien des accès aux parcours, le maintien et l'entretien des équipements signalétiques, les mesures de sécurité et de sensibilisation du public et les assurances. Cette entente a effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2026 et se termine le 31 décembre 2028. Elle est renouvelable tacitement pour des périodes successives d'une année, à moins d'avis contraire.